

Réponse de la direction du bureau PAM Côte d'Ivoire aux recommandations de l'évaluation décentralisée de l'Évaluation finale de la première phase (2015-2021) de l'appui au Programme d'alimentation scolaire McGovern-Dole en Côte d'Ivoire

Contexte

1. Le présent document, finalisé en **novembre 2022**, présente la réponse de la direction aux recommandations de **l'Évaluation finale de la première phase (2015-2021) de l'appui au Programme d'alimentation scolaire McGovern-Dole en Côte d'Ivoire**.
2. L'évaluation, qui a été dirigée par le bureau PAM Côte d'Ivoire couvre la période de 2015 à 2021. La collecte des données, l'analyse et le rapport de l'évaluation ont eu lieu de novembre 2021 à février 2022. L'évaluation sert le double objectif de responsabilisation et d'apprentissage. Elle a informé les résultats du programme par rapport aux résultats après sa mise en œuvre complète. Elle a permis de capturer les connaissances des différentes parties prenantes clés, identifier les forces et les faiblesses du programme, déterminer les facteurs qui ont affecté les résultats et identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques.

Les premiers bénéficiaires de ces résultats sont le Bureau de Pays du PAM et ses partenaires de mise en œuvre que sont la Direction des Cantines Scolaires (DCS) et l'ONG AVSI. Ensuite nous avons le ministère de l'Education et de l'Alphabétisation (MENA), le Bureau Régional, le Siège du PAM à Rome, le Bureau d'Evaluation, le Conseil d'Administration du PAM, les décideurs, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), l'équipe pays des Nations Unies, le Comité de Pilotage, le Comité Technique, le bailleur USDA, et les autres parties prenantes.

3. L'évaluation a abouti à **07** recommandations clés avec **07** mesures. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

<p>Recommandations et sous recommandations connexes (date limite) <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p>Responsable des recommandations (PAM Côte d'Ivoire / Programme) <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe).]</i></p>	<p>Réponse de la direction <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord Pour la recommandation? En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p>Les mesures à entreprendre <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p>Mesure clé (PAM Côte d'Ivoire / Programme) <i>Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes responsables, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p>Date limite pour la mesure <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de recommandation correspondante.]</i></p>
<p>Priorité : Élevée</p> <p>Recommandation 1 : Nous suggérons que le PAM suive et rende compte du nombre de jours et du nombre de repas de cantine dans toutes les écoles soutenues par le PAM et celles qui sont soutenues par les contributions de la communauté en utilisant les informations recueillies dans la documentation de gestion des cantines. Cela permettra au personnel de S&E du PAM et aux futures évaluations de déterminer combien de jours de cantine ont été soutenus par le programme McGovern-Dole et combien la communauté a contribué de manière indépendante, permettant ainsi d'évaluer si un transfert progressif à la communauté s'est produit comme prévu.</p> <p>(Date limite) : décembre 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DCS • PAM • DAPS-COGES (CSCS) 	<p><i>D'accord</i></p>	<p>Elaborer un rapport mensuel pour suivre les contributions communautaires (désagrégé)</p> <p>Elaborer un SOP pour la standardisation de l'utilisation de la contribution communautaire (inclure la procédure de redevabilité envers la communauté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DCS • PAM • DAPS-COGES (CSCS) 	<p>Continue.</p> <p>Le 05 de chaque mois</p> <p>décembre 2024</p>

<p>Priorité : Élevée</p> <p>Recommandation 2 : Le PAM devrait envisager de travailler avec les GAF (Groupement Agricoles Féminins) pour suivre de plus près le rendement de leurs cultures, leur production et leur marge de rentabilité. Les données qualitatives suggèrent que les GAF font face à de nombreux obstacles et ne sont peut-être pas autosuffisants ou rentables par eux-mêmes, ce qui entraîne des répercussions sur la durabilité à long terme du programme.</p> <p>(Date limite) : décembre 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PAM • DCS • ANADER 	<p><i>D'accord</i></p>	<p>Elaborer un rapport semestriel sur la rentabilité de chaque groupement</p> <p>Inclure dans les outils de collecte et rapport partenaires les indicateurs de suivi du rendement agricole et la rentabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PAM • DCS • ANADER • BFCD • BVP 	<p>Continue</p> <p>décembre 2024</p>
<p>Priorité : NA</p> <p>Recommandation 3 : A l'avenir, nous suggérons que le PAM examine attentivement les conséquences involontaires potentielles des interventions et des soutiens sexospécifiques, comme la fourniture de rations à emporter aux filles uniquement. Dans la première phase du programme McGovern-Dole, les rations à emporter pour les filles seulement semblent avoir découragé certains garçons et leurs familles et peuvent avoir contribué à la baisse de l'inscription des garçons entre la mi-parcours et le point final.</p> <p>(Date limite)</p>		<p><i>Pas d'accord ou Non- applicable</i></p> <p>Cette activité a été retirée de la seconde phase de MGD2 et du Plan Stratégique Pays 2018-2025 (CSP)</p>			
<p>Priorité : moyenne</p> <p>Recommandation 4 : Le PAM devrait tenir compte des besoins et des capacités individuels des GAF et leur fournir un soutien personnalisé en fonction de ces besoins particuliers. Qualitativement, nous avons</p>	<p>PAM</p> <p>DCS</p> <p>ANADER</p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>Effectuer des missions d'identifications des besoins, les missions diagnostics qui</p>	<p>PAM</p> <p>ANADER</p> <p>BFCD</p> <p>BVP</p>	<p>Continue pour les nouveaux groupements</p> <p>Décembre 2025</p>

<p>appris que toutes les formations ne sont pas directement pertinentes pour les GAF (par exemple, les formations agricoles peuvent leur enseigner des choses qu'ils savent déjà) et que les types d'équipement ou d'intrants productifs dont chaque GAF a besoin varient. La recommandation #2 ci-dessus pourrait également aider à déterminer quelles GAF ont le plus besoin de soutien.</p> <p>(Date limite) : décembre 2025</p>			<p>permettent d'adresser les besoins spécifiques des GAF</p> <p>Définir un plan de travail personnalisé pour chaque GAF avec le partenaire en fonction des besoins spécifiques identifiés et effectuer le suivi de ce plan</p>		
<p>Priorité : N/A</p> <p>Recommandation 5 : Le PAM devrait collaborer avec le MENA pour renforcer le développement et le soutien professionnels des enseignants, notamment par une participation plus active des conseillers pédagogiques. Les enseignants ont indiqué que les conseillers pédagogiques ne leur rendaient visite qu'une ou deux fois par an, ce qui n'est pas nécessairement suffisant pour soutenir leur développement. Seuls 26 pour cent des enseignants ont déclaré recevoir régulièrement des formations organisées par MENA. Les enseignants pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire à la suite de la pandémie de COVID-19, car ils doivent lutter contre la</p>		<p><i>Pas d'accord</i></p> <p>Le soutien professionnel des enseignants est un problème structurel, qui a été souligné lors des Etats Généraux de l'éducation, et qui fait partie des priorités du MENA, mais ne relève pas du mandat du PAM.</p>			

<p>perte d'apprentissage des élèves résultant de la fermeture prolongée des écoles.</p> <p>(Date limite)</p>					
<p>Priorité : N/A</p> <p>Recommandation 6 : Envisager des synergies potentielles avec des programmes tels que le PAPSE, qui poursuivent des objectifs similaires dans certaines des zones d'intervention du McGovern-Dole. Étant donné que plus de la moitié des enseignants ont déclaré ne pas être en mesure de terminer leur programme d'études, il semble important de s'assurer que les interventions ne se disputent pas par inadvertance le temps des enseignants et ne risquent pas de perturber l'enseignement. En outre, étant donné les taux élevés de transfert des enseignants, l'utilisation d'interventions éducatives différentes pourrait créer de la confusion lorsque les enseignants se déplacent vers des écoles ayant des méthodologies alternatives.</p> <p>(Date limite) : décembre 2025</p>	<p>PAM</p> <p>DCS</p> <p>DPFC</p> <p>DAPS-COGES</p>	<p><i>Pas d'accord</i></p> <p>L'élaboration des curricula et des volumes horaires n'est pas du ressort du PAM.</p> <p>La question du taux élevé de transferts des enseignants est en partie justifiée par la motivation personnelle/professionnelle des enseignants. Par ailleurs, les transferts des enseignants ne sont pas du ressort de la DCS mais plutôt de la DRH et des DREN au niveau régional.</p>			
<p>Priorité : N/A</p> <p>Recommandation 7 : Étant donné que davantage d'enseignants enseignent la lecture dans leur langue maternelle plutôt qu'en français, nous suggérons que le PAM collabore avec MENA pour déterminer la faisabilité de l'évaluation des compétences en lecture précoce dans la langue maternelle plutôt qu'en français dans les écoles où les enseignants enseignent la lecture précoce dans leur langue maternelle.</p>		<p><i>Pas d'accord</i></p> <p>Le projet d'enseignement de la lecture en langue locale est un projet pilote et expérimental. En Côte d'Ivoire il y a 66 langues indigènes et un total de 112 langues. De plus, le PAM n'a pas pour mandat de recommander un curriculum.</p>			

(Date limite)					
---------------	--	--	--	--	--